

TERMES DE REFERENCES

REFERENCE	APPEL A CANDIDATURE 03/ONDH/BM/2016 Marrakech-Safi
TITRE	Analyse des prestations de services dans les établissements scolaires : Étude qualitative
PROJET	Amélioration des Prestations de Service dans les Secteurs Sociaux –APSS-
DUREE	45 Jours ouvrables
LIEU	Rabat
Site d'étude	la région de Marrakech-Safi

1. Contexte de l'étude :

Depuis son indépendance, le Maroc a œuvré pour le développement de son système d'éducation et de formation pour faire face au déficit du développement humain. C'est dans ce cadre que le chantier de la réforme du système d'éducation et de formation (charte de l'éducation, plan d'urgence,...) se trouve au cœur des priorités nationales. Les progrès ainsi réalisés ont été considérables tant au niveau de l'éducation formelle qu'au niveau de l'éducation non-formelle. Cependant, ces progrès s'avèrent encore insuffisants tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Plusieurs déficiences persistent dans le système éducatif et continuent à retarder le succès du processus de développement humain au Maroc.

Dans ce contexte, l'ONDH, avec l'appui financier de la Banque mondiale, a réalisé une enquête quantitative pour évaluer les prestations de services rendus en éducation (IPSE). L'objectif ultime de cette enquête est d'évaluer la qualité des services d'éducation primaire afin d'éclairer les différentes parties prenantes dans leurs prises de décisions et d'améliorer les services rendus en éducation. Lors de cette enquête une série d'indicateurs quantitatifs sont produits. Ces indicateurs reflètent le niveau et la qualité des services d'éducation primaire, particulièrement les

intrants, l'effort et les performances des enseignants. Ils permettent aussi d'identifier une série de contraintes dans la fourniture des services d'éducation et les comportements des prestataires.

Pour établir un portrait de la qualité des prestations de services d'éducation primaire, les différentes composantes du système de prestation de services ont été observées. Les données collectées traitent d'un ensemble de dimensions des prestations, à partir des intrants tels que le financement, les infrastructures scolaires et la disponibilité des manuels dans les classes de 4^e années observées, jusqu'aux résultats, tels que les approches pédagogique utilisées par les enseignants en classe. L'enquête quantitative a également permis d'explorer les mécanismes de gouvernance au sein des écoles. D'autres aspects liés à l'appui social et à l'utilisation des nouvelles technologies dans la pédagogie ont également été examinés.

L'analyse quantitative des indicateurs de Prestation de Services en Éducation permet de relever les écoles selon les strates qui enregistrent soit des performances soit des insuffisances dans les résultats scolaires. Cependant, afin d'approfondir les résultats liés aux indicateurs quantitatifs ainsi obtenus, l'ONDH envisage la réalisation d'une enquête qualitative visant à identifier les déterminants qualitatives des niveaux de performance de la prestation des services de l'éducation principalement dans les strates qui dégagent des indicateurs quantitatifs extrêmes (bonnes et mauvaises performance).

2. Objet de la consultation:

Cette seconde phase de l'étude vise à compléter la première phase quantitative. Elle vise en particulier à étayer les résultats quantitatifs en les enrichissant par (ou en les mettant en perspective avec) des informations de nature qualitative sur les attitudes et les perceptions des acteurs dans le milieu scolaire.

Ce volet présente un double intérêt associé, d'une part, à sa valeur ajoutée informationnelle et, d'autre part, à son rôle en tant qu'action pilote. L'ensemble des études de cas concernera les écoles (y compris les écoles satellitaires urbaines et rurales) des quatre régions suivantes :

- Fès-Meknès ;
- Marrakech-Safi ;
- Rabat-Salé-Kénitra ;
- Guelmim-Oued Noun.

Il s'agira, dans le cadre de cette consultation, de mener une étude de cas dans les établissements scolaires de la région de **Marrakech-Safi**.

3. Objectifs spécifiques de la consultation

3.1. Les principaux objectifs de cette étude de cas

L'étude qualitative vise à identifier les déterminants des différences de performance des établissements scolaires de la région de Marrakech-Safi, telles qu'observées lors de l'étude quantitative. Il s'agit donc d'explorer les facteurs explicatifs des écoles les plus performantes et les moins performantes.

En particulier, l'analyse qualitative vise à apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Le rendement et la qualité de l'éducation de base : les faibles résultats scolaires moyens observés des élèves de 4^e année en langues et mathématiques dans les écoles publiques relativement au privé, notamment en milieu rural et tout particulièrement au sein des écoles satellites.
- La faible disponibilité du matériel didactique, dont les cahiers d'exercice, papier et crayons pour les enfants dans les écoles publiques, notamment en milieu rural et dans les écoles satellites.
- La faible disponibilité de manuels scolaires dans les écoles publiques, notamment en milieu rural et dans les écoles satellites.
- La qualité des infrastructures sanitaires en termes d'accès et de disponibilité dans les écoles publiques, notamment en milieu rural et dans les écoles satellites.
- La qualité de la gouvernance sous ses différentes formes (interne, externe, sociale) ;
- Le degré de satisfaction des directeurs quant à la qualité des services d'éducation et ses répercussions sur la gouvernance. Quels sont les déterminants de l'insatisfaction des directeurs, sont-ils liés au contexte de l'école, aux ressources disponibles, à l'autonomie administrative ou pédagogique, aux changements sociaux, aux comportements des élèves, etc. ?
- La motivation et l'implication des enseignants dans la réalisation de leur mission sociale;
- L'absentéisme des enseignants : ses déterminants et implications ;
- Le temps d'enseignement et le respect de la programmation : les différences observées entre le milieu rural et urbain, et public et privé ;
- L'implication des parents et des tuteurs dans la gestion scolaire, le niveau de participation et de satisfaction des parents et des élèves.
- La représentation et la participation des associations des parents d'élèves ;
- La pertinence de l'appui social dans les performances enregistrées;
- Les exemples pilotes des écoles communautaires.

Pour ces différents aspects, il s'agit pour le consultant :

- D'explicitier les perceptions véhiculées par les acteurs scolaires ;
- D'identifier et de décrire les pratiques vécues par les acteurs ;
- D'identifier les pistes d'améliorations possibles ;
- D'explicitier les pratiques souhaitées par les acteurs et d'en discuter la justification et les conditions d'application.

L'ensemble des points de recherches proposés pourrait être précisés et enrichies par l'apport des consultants lors de l'élaboration de la note méthodologique.

3.2. Les sites ciblés

Bien qu'elle soit fondamentalement de nature exploratoire, l'étude qualitative devrait contenir une forte dimension analytique. Les études de cas, objets de la présente consultation, concernent les écoles (y compris les écoles satellitaires urbaines et rurales) de la région de **Marrakech-Safi** ayant été enquêtées lors de l'analyse quantitative.

3.3. Les acteurs ciblés

Chaque acteur au sein du milieu scolaire sera approché avec des attentes spécifiques eu égard à son statut et à son rôle. Parmi les acteurs ciblés, soulignons en particulier :

- Les enseignants ;
- Les inspecteurs ;
- Les Directeurs d'établissements scolaires (public et privé);
- Les associations des parents et tuteurs d'élèves ;
- Les cadres administratifs et pédagogiques des directions provinciales et des Académies Régionales d'Éducation et de Formation(AREF) ;
- La Fédération Nationale des Associations de Parents et Tuteurs d'Elèves du Maroc. (FNAPEM) ;
- Les représentants des autorités locales et de quelques services extérieurs des autres départements ;
- Les élus et les secrétaires généraux des communes retenues.

3.4. Outils d'investigation

L'étude qualitative sera conçue et mise en œuvre par le biais de discussions au sein de focus-groupes ou d'entretiens avec un guide établi par le prestataire de service et validé par l'ONDH, de même qu'à l'aide d'entretiens semi-dirigés avec les acteurs du milieu scolaire et les autres acteurs.

Les focus-groupes seront organisés avec des acteurs ayant des préoccupations proches mais dont la participation est susceptible d'enrichir le débat par des positions et des sensibilités différentes et parfois contrastées.

Les entretiens semi-dirigés seront menés avec des personnes ressources afin de valider les données collectées lors de l'enquête quantitative et de rassembler des opinions sur l'état de l'offre scolaire, de l'appui scolaire, de la qualité, de la gouvernance et de la prise en compte du genre et des enfants aux besoins spécifiques.

4. Consistance des prestations du Consultant

La présente consultation sera mise en œuvre en parfaite coordination avec le coordonnateur de l'étude qualitative. Il s'agira d'établir une note méthodologique, de mener l'étude de cas et analyser les résultats obtenus.

Phase 1 : Approche méthodologique de réalisation de l'étude de cas

Lors de cette première phase, une note méthodologique devra être établie par les membres de l'équipe, sous la supervision du coordonnateur de l'étude qualitative. Il s'agira de déterminer les éléments suivants :

- Proposition des différentes hypothèses à vérifier en se basant sur les résultats de l'analyse quantitative ;
- Proposition d'approche, outils et protocoles de collecte de l'information (guides d'entretiens thématiques pour les Focus groupes et les entretiens individuels, etc.) ;
- Détermination des établissements scolaires (milieu urbain/rural, école mère/satellite, public/privé) et acteurs ciblés par l'étude de cas (Les enseignants, les inspecteurs, les directeurs d'établissements scolaires, les associations des parents et tuteurs d'élèves, etc.) ;
- Proposition d'un calendrier d'entrevues et d'analyse conforme au calendrier global de l'étude ;
- Proposition du canevas du rapport d'analyse : ce canevas devra être similaire pour les quatre sites où se dérouleront les quatre études de cas.

Phase 2 : Collecte des données et analyse qualitative

Il s'agira de :

- collecter, traiter et analyser les données collectées lors de l'étude de cas;
- établir un rapport d'analyse des résultats de l'étude de cas menée dans la région de **Marrakech-Safi**.

Lors de cette phase, il s'agira de faire ressortir des éléments de réponses et/ ou recommandations par rapport aux hypothèses proposées dans la note méthodologique.

5. Documents à fournir par le Consultant (livrables par phase) :

Les consultants retenus seront chargés de produire, en coordination avec le coordonnateur de l'étude qualitative, les livrables suivants :

Phase 1 :

1. Note méthodologique de l'étude de cas incluant les protocoles de collecte de données en annexe;
2. Calendrier d'entrevues et d'analyse ;
3. Canevas de rapports d'analyse.

Phase 2 :

1. Collecte des données sur le terrain ;
2. Rapport de l'étude de cas (maximum 40 pages) ;
3. Une synthèse (10 pages).

Chaque livrable devra être validé par le comité de suivi de l'étude.

6. Collaboration :

La présente consultation sera mise en œuvre en parfaite coordination avec le coordonnateur de l'étude qualitative. En effet, un coordonnateur sera recruté par l'ONDH afin d'assurer la coordination entre les différentes équipes qui travailleront dans les différentes régions.

Le consultant qui sera sélectionné dans le cadre de cette consultation, travaillera sous la responsabilité de l'ONDH et devra collaborer avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'enquête IPSE afin de garantir une bonne prestation.

7. Délais de la réalisation de la consultation :

La réalisation de la consultation est prévue pour une durée globale de 45 jours calendaires, incluant les deux (2) phases de l'étude.

Phases	Durée
Phase 1 : Approche méthodologique de réalisation de l'étude de cas	5 jours
Phase 2 : Collecte des données et analyse qualitative	40 jours

8. Langues de consultation :

La langue française sera la langue utilisée durant toutes les étapes de cette consultation.

9. Calendrier de paiement :

L'équipe sélectionnée sera payée après la validation définitive de chaque phase par le comité de suivi de l'étude. Le consultant sera payé avec une somme forfaitaire en plusieurs tranches comme suit :

Phases	Nombre de jours	Paiement
A la signature		10%
Phase 1	5	30%
Phase 2	40	60%

10. Profil du consultant (e) :

La réalisation de l'étude de cas sera assurée par le candidat répondant au profil suivant:

- Au moins un Bac +5 en sciences sociales, avec une expérience confirmée dans les questions de l'éducation ou dans un domaine apparenté ;

- Une bonne expérience en matière d'exploitation et d'analyse de données et entretiens qualitatifs et aussi dans la collecte de données d'enquêtes qualitatives d'envergure ;
- Une bonne compréhension du secteur de l'éducation au Maroc ;
- Une expérience de collaboration avec les départements locaux provinciaux et régionaux.

Le candidat soumettra la proposition d'une deuxième personne qui fera partie de son équipe de terrain et qui devra avoir le profil suivant:

- Au moins un Bac +5 en sciences sociales, en éducation ou dans un domaine apparenté ;
- Une bonne expérience en matière d'exploitation et d'analyse de données et entretiens qualitatifs et aussi dans la collecte de données d'enquêtes qualitatives d'envergure.

11. Dépôt des dossiers de soumission

Les candidats(es) intéressés(es) par cette consultation voudront bien adresser leur dossier de candidature à l'ONDH, angle Avenue Allal Al Fassi et Avenue des FAR BP. 6836 Hay Riad, Rabat, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : ayoub@ondh.org.ma et targhalline@ondh.org.ma.

Le candidat peut soumissionner à une ou plusieurs des quatre régions du présent appel à candidature

Composition du dossier de candidature :

- Le CV du consultant, indiquant les titres et expériences dans les domaines cités ci-dessus ;
- Le CV de son co-équipier qui exécutera les travaux avec lui dans le site choisi.

Le délai de soumission des candidatures est fixé au **13 janvier 2017**. Seules les candidatures répondant aux critères susmentionnés seront prises en considération.